

Conditions générales et conditions particulières de ventes

Table des matières

1. Conditions générales de vente aux professionnels	1
Article 1 – Offre.....	2
Article 2 – Modalités d’inscription	2
Article 4 – Tarifs et conditions de règlement	3
Article 5 – Annulation, report	4
Article 6 – Propriété Intellectuelle	4
Article 7 – Renseignement, réclamation	5
Article 8 – Responsabilité	5
Article 9 – Données personnelles	5
Article 10 – Dispositions générales.....	7
2. Conditions générales de vente consommateur	8
Article 1 – Formations.....	8
Article 2 – Prix et modalités de paiement	8
Article 3 - Commandes	9
Article 4 – Remise des documents légaux pour la formation	10
Article 5 – Droit de rétractation	10
Article 6 – Données personnelles	11
Article 7 – Divers.....	12
3. Conditions particulières des formations « e-learning »	12
Article 1 – Prestation de « e-learning».....	12
Article 2 – Mise en place des prestations « e-learning »	12
Article 3 – Conditions de Service: Assistance Téléphonique.....	13
4. Procédure liée à l’absence ou à l’abandon de formation.....	14

Annexe : Convention de formation

1. Conditions générales de vente aux professionnels

Les présentes conditions générales de vente (les “CGV”), ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Société LES FORMATIONS DE POCHE (RCS Amiens 829 912 237), (ci-après “l’Organisme de Formation”) consent au client, acheteur professionnel, (ci-après le “Client”) qui l’accepte, une formation issue de l’offre de formations de l’Organisme de Formation, ci-après la “Formation”. Le client et l’Organisme de Formation sont respectivement individuellement la “Partie” ou collectivement les “Parties”. Le Client reconnaît que l’acceptation des présentes CGV a pour conséquence d’écarter l’application de ses propres conditions générales de vente (CGV) et de ses propres conditions générales d’achat (CGA). La réception de la confirmation d’inscription par le Client

et/ou le paiement de la facture émise par l'Organisme de Formation emporte l'adhésion entière et sans réserve du Client à ces CGV, le Client reconnaissant ainsi en avoir une parfaite connaissance.

Article 1 – Offre

1.1 L'Organisme de Formation propose des formations en ligne listées ici : <https://formation-alur.com/>

1.2 Les prestations dites en ligne sont soumises à des conditions spécifiques précisées dans les conditions particulières "e-learning" des présentes CGV

1.3 Les formations et les prestations proposées peuvent être consultées sur le site de l'Organisme de Formation <https://formation-alur.com/>

Article 2 – Modalités d'inscription

2.1 La demande d'inscription à une Formation inter peut être faite par le Client par l'un des moyens suivants :

- L'envoi d'un formulaire de contact complété par le Client en ligne <https://formation-alur.com/contact/> et reçu par l'Organisme de Formation par mail ;
- Une inscription en ligne sur <https://formation-alur.com/> ;
- L'envoi d'un email indiquant la demande d'inscription et reprenant l'ensemble des informations liées au stage demandé sur contact@formation-alur.com

Article 3 – Modalités de formation

3.1 L'Organisme de Formation est libre de choisir le lieu de la Formation, d'utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son choix, il est rappelé que la forme et le contenu des outils pédagogiques sont régis par l'Organisme de Formation.

3.2 L'Organisme de Formation peut mettre à disposition du participant des espaces digitaux dédiés. L'accès au questionnaire préparatoire présent sur ces espaces est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session de Formation.

3.3 À l'exception des prestations "e-learning", une journée de formation correspond à sept (7) heures de cours. Les durées de formation varient et sont précisées sur le site <https://LES FORMATIONS DE POCHE.fr/> et sur les documents de communication de l'Organisme de Formation.

Pour la qualité de la formation, le Client s'engage à ne pas dépasser le nombre de participants prévu par l'Organisme de Formation.

Un ou plusieurs participants supplémentaires pourront toutefois être acceptés, sous réserve de l'approbation de l'Organisme de Formation.

3.4 La Formation intra peut être assurée dans des locaux définis par le Client, et avec les moyens logistiques définis dans la Proposition, ou dans les locaux de l'Organisme de Formation.

En cas de formation intra, les frais de repas, de déplacement et d'hébergement du formateur, le cas échéant, seront facturés au Client en sus. L'Organisme de Formation prendra en charge la reproduction et la livraison des documents pédagogiques sur le lieu de la Formation. Un coût forfaitaire de réalisation, reprographie et envoi des supports pédagogiques, qui figurera à la Proposition le cas échéant, pourra être facturé.

3.5 Les participants à la Formation sont tenus de respecter le règlement intérieur affiché dans les locaux de l'Organisme de Formation et disponible sur le site de l'Organisme de Formation : <https://lesformationsdepoche.fr/>

3.6 L'Organisme de Formation ne saurait être tenu responsable d'une quelconque erreur ou oubli constaté dans la documentation (ci-après "la Documentation") fournie au Client, cette dernière devant être considérée comme un support pédagogique qui ne saurait être considéré comme un manuel pratique ou un document officiel explicitant la réglementation applicable. Par ailleurs, il est rappelé que les annexes documentaires fournies complètent la prestation de Formation et n'engagent en aucun cas l'Organisme de Formation sur leur exhaustivité. Il est précisé en tant que de besoin que l'Organisme de Formation n'est pas tenu d'assurer une quelconque mise à jour de la Documentation postérieurement à la Formation.

3.7 L'Organisme de Formation fera parvenir au Client tous les documents légaux applicables relatifs à la Formation (et notamment, l'attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les factures afférentes) par email ou par courrier à l'adresse fournie par le Client.

Article 4 – Tarifs et conditions de règlement

4.1 Les conditions tarifaires des Formations sont indiquées sur le site <https://lesformationsdepoche.fr/> Les prix des Formations sont indiqués net de taxes, l'Organisme de Formation est exonéré de TVA (article 261, 4, 4^a. du Code Général des Impôts).

4.2 Il est entendu que pour les Formations en ligne, les tarifs n'incluent pas le coût de la connexion à Internet qui reste de la responsabilité du Client et à sa charge. Le montant des Formations en ligne sera facturé et dû, indépendamment du fait que le Client se soit ou non connecté.

4.3 Toute Formation commencée est due en totalité.

4.4 Les factures sont payables à réception de la facture – ou selon l'échéancier convenu, le cas échéant – par chèque, virement bancaire ou carte bancaire.

4.5 En cas de retard de paiement, des pénalités égales à trois (3) fois le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date de la commande seront exigibles de plein droit sans qu'un rappel soit nécessaire ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante (40) Euros. En outre tout règlement ultérieur quelle qu'en soit la cause sera imputé immédiatement et par

priorité à l'extinction de la plus ancienne des dettes.

4.6 Par ailleurs, en cas de retard de paiement, l'Organisme de Formation se réserve le droit de refuser toute nouvelle commande et de suspendre l'exécution de ses propres obligations et ce, jusqu'à apurement du compte, sans engager sa responsabilité et sans que le Client ne puisse prétendre bénéficier d'un avoir ou d'un éventuel remboursement. Le délai de prescription pour le recouvrement de toute somme due à l'Organisme de Formation court à compter de la date d'émission de la facture concernée.

4.7 En cas de dépôt d'un dossier de financement d'une Formation à un organisme extérieur (OPCO), il appartient au Client de :

- Faire une demande de prise en charge avant le début de la Formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- L'indiquer explicitement lors de sa commande ;
- Transmettre l'accord de prise en charge avant la date de formation ;
- S'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

4.8 Si l'organisme extérieur de financement ne confirme pas la prise en charge financière de la Formation ou que l'Organisme de Formation n'a pas reçu la prise en charge de l'organisme extérieur de financement au premier jour de la Formation, le coût de la Formation sera facturé dans sa totalité au Client.

4.9 En cas de non-paiement par l'organisme extérieur de financement des frais de Formation, éventuellement majorés de pénalités de retard, pour quelque motif que ce soit, le Client sera préalablement informé par tout moyen par l'Organisme de Formation et sera redevable de l'intégralité du coût de la Formation.

4.10 L'Organisme de Formation se réserve le droit de demander un acompte.

Article 5 – Annulation, report

5.1 Toute annulation peut être faite par le client, sans frais, si cette annulation parvient à l'Organisme de Formation avant le démarrage de la formation.

Article 6 – Propriété Intellectuelle

6.1 L'Organisme de Formation peut être amené à fournir au Client la Documentation. Tout ou partie de la Documentation peut être adressée au Client par courrier électronique à l'adresse indiquée par le Client ou lors de la Formation ou déposée sur la ou les plateforme(s) mise(s) à disposition par l'Organisme de Formation.

6.2 La Documentation, en intégralité ou par extraits, et tout éventuel support remis ou imprimable dans le cadre d'une Formation ne peut en aucune manière faire l'objet, même partiellement, de reproduction, représentation, prêt, échange ou cession, d'extraction totale ou partielle de données et/ou de transfert sur un autre support, de modification, adaptation, arrangement ou transformation sans l'accord préalable et exprès de l'Organisme de Formation. Seul un droit d'utilisation, à l'exclusion

de tout autre transfert de droit de propriété de quelque sorte que ce soit, est consenti au Client. Sont donc seules autorisées, la reproduction et la représentation du contenu autorisé par le Code de la Propriété Intellectuelle sur un écran et une copie unique papier à fins d'archives ou d'utilisation dans le strict prolongement de la Formation, au bénéfice strictement personnel du participant concerné. Nonobstant les termes du paragraphe ci-dessus, pour une Formation intra intégrant la commande de conception de Documentation spécifique, la propriété des éléments incorporels y afférent pourra faire l'objet de dispositions spécifiques dans la Proposition.

6.3 Le Client s'engage à ne pas faire directement ou indirectement de la concurrence à l'Organisme de Formation en cédant ou en communiquant tout ou partie de la Documentation à un concurrent de l'Organisme de Formation.

6.4 L'Organisme de Formation se réserve le droit de poursuivre toute personne qui contreviendrait à ces clauses.

Article 7 – Renseignement, réclamation

Toute demande d'information ou réclamation relative aux présentes CGV doit être adressée à : contact@formation-alur.com qui fera ses meilleurs efforts pour y répondre dans les meilleurs délais.

Article 8 – Responsabilité

8.1 Les Formations proposées par l'Organisme de Formation sont conformes à leur description sur le site Internet ou à la documentation commerciale. Il appartient au Client de prouver toute non-conformité éventuelle.

8.2 Le Client est seul responsable de la consultation et du choix de la formation fournie par l'Organisme de Formation.

8.3 La responsabilité de l'Organisme de Formation ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et sera limitée aux préjudices directs subis par le Client, à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit et notamment toute perte de chance, de clientèle, de résultat, d'exploitation, préjudice commercial ou perte de données et/ou fichiers. En tout état de cause, au cas où la responsabilité de l'Organisme de Formation serait retenue, le montant total de toutes sommes mises à la charge de l'Organisme de Formation ne pourra excéder le montant total du prix payé par le Client au titre de la Formation concernée.

Article 9 – Données personnelles

9.1 LES FORMATIONS DE POCHE prend très au sérieux le respect de la vie privée et la protection des données à caractère personnel de ses Clients et s'engage à mettre en œuvre les mesures adéquates pour assurer la protection des données à caractère personnel (ci- après les "Données") et à traiter et utiliser de telles données dans le respect des dispositions applicables et notamment du Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978, dite "Loi Informatique et libertés" (ci-après les "Dispositions applicables").

9.2 Les Données font l'objet d'un traitement informatique par LES FORMATIONS DE POCHE agissant en qualité de responsable de traitement dont la finalité de traitement est prévue dans la Politique de confidentialité et de traitement des données personnelles, disponible sur notre site Internet (ci-après

la "Politique de Confidentialité"). Les Données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à l'accomplissement des finalités rappelées au sein de la Politique de Confidentialité. Toute personne physique dispose des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des Données ainsi que de limitation et d'opposition au traitement et d'organisation du sort de ses Données après son décès. Ces droits peuvent être exercés conformément aux modalités prévues dans la Politique de Confidentialité. En cas d'exercice du droit d'opposition, toute communication auprès du Client (à l'exclusion de la gestion de son compte) cessera. Pour une information complète sur le traitement des Données, il convient de se reporter à notre Politique de Confidentialité.

9.3 Si le Client transmet et/ou intègre des Données nécessaires à la fourniture d'une Formation, le Client aura la qualité de Responsable de traitement.

En sa qualité de sous-traitant, l'Organisme de Formation s'engage à traiter les Données conformément aux instructions documentées du Client et uniquement pour la seule finalité de fournir la Formation. Si l'Organisme de Formation considère qu'une instruction constitue une violation aux Dispositions applicables, il en informe immédiatement le Client. Par exception, si l'Organisme de Formation peut être tenu de traiter les Données du Client en vertu des Dispositions applicables, alors l'Organisme de Formation informera le Client de cette obligation juridique avant le traitement, sauf si le droit concerné interdit une telle information. L'Organisme de Formation garantit la confidentialité des Données traitées dans le cadre de la Formation. L'Organisme de Formation s'engage à veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les Données reçoivent la formation nécessaire en matière de protection des données à caractère personnel et s'engagent à respecter la confidentialité ou soient soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité. L'Organisme de Formation s'engage à prendre en compte, s'agissant de ses outils, produits, applications ou services, les principes de protection des données dès la conception et de protection des données par défaut. L'Organisme de Formation s'engage à mettre en place les mesures techniques et organisationnelles adéquates afin de protéger l'intégrité et la confidentialité des Données stockées. L'Organisme de Formation s'engage à présenter des garanties suffisantes pour assurer la mise en œuvre des mesures de sécurité et de confidentialité au regard de la nature des Données et des risques présentés par le traitement.

L'Organisme de Formation informe le Client que les Données sont hébergées au sein de l'Espace économique européen. En cas de sous-traitance, l'Organisme de Formation s'engage à signer un contrat écrit avec le sous-traitant imposant à ce dernier le respect des Dispositions applicables et de l'ensemble des obligations visées au présent article, étant précisé qu'en cas de non-respect par un sous-traitant de ses obligations en matière de protection des données personnelles, l'Organisme de Formation demeurera pleinement responsable à l'égard du Client. Toute personne dont les Données ont été collectées par le Client bénéficie des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des Données ainsi que de limitation et d'opposition au traitement et d'organisation du sort de ses Données après son décès en s'adressant directement au Client. Le Client garantit à l'Organisme de Formation qu'il a procédé à l'ensemble des obligations qui lui incombent au terme des Dispositions applicables et qu'il a informé les personnes physiques de l'usage qui est fait des Données. À ce titre, le Client garantit l'Organisme de Formation contre tout recours, plainte ou réclamation émanant d'une personne physique dont les Données seraient traitées. En outre, le Client s'engage à documenter par écrit toute instruction concernant le traitement des données par l'Organisme de Formation, veiller, au préalable et pendant toute la durée de la Formation, au respect des obligations prévues par les Dispositions applicables de la part de l'Organisme de Formation, et superviser le traitement, y compris réaliser les audits et les inspections auprès de l'Organisme de Formation. Les Données sont conservées uniquement le temps nécessaire pour la finalité poursuivie. L'Organisme de Formation s'engage, au choix du Client, à détruire ou renvoyer les Données au terme de la Formation, et justifier par écrit auprès du Client qu'il n'en conservera aucune copie.

Article 10 – Dispositions générales

10.1 Les CGV sont accessibles en ligne. Elles peuvent être modifiées à tout moment à la discrétion de l'Organisme de Formation, avec application immédiate. Seule la dernière version mise en ligne sera applicable.

10.2 Si l'une quelconque des clauses des CGV était déclarée nulle, elle serait réputée non écrite mais n'entraînerait pas la nullité ni des présentes CGV ni de la Formation concernée.

10.3 Le Client s'engage à considérer comme strictement confidentielle et s'interdit de divulguer, toute information, document, donnée ou concept, dont il pourrait avoir connaissance dans le cadre de la Formation (remises, et notamment par le biais d'autres clients).

10.4 L'Organisme de Formation est autorisé à sous-traiter pour partie ou totalement l'exécution des prestations objets du présent contrat. Toutes les obligations du Client qui en découlent ne valent qu'à l'égard de l'Organisme de Formation, lequel demeure responsable à l'égard du Client de toutes les obligations résultant du présent contrat.

10.5 Le fait de ne pas revendiquer l'application de l'une des dispositions des CGV ou d'acquiescer à son inexécution, de manière permanente ou temporaire, ne peut être interprété comme valant renonciation à son application.

10.6 L'Organisme de Formation est autorisé à utiliser la dénomination sociale, le nom commercial et/ou les marques du Client, et le cas échéant du groupe dont il fait partie, comme référence commerciale sur tout support ou à toute occasion dans un but marketing et/ou publicitaire sans autorisation préalable du Client.

10.7 Dans le cadre de l'exécution des présentes, les Parties exercent et exerceront leurs activités de manière indépendante sans que, notamment, cela puisse être interprété comme créant entre elles un lien de subordination ou une société de fait.

10.8 Le Client renonce au bénéfice des articles 1221, 1222 et 1223 du code civil.

10.9 Le Client ne pourra intenter aucune action, quels qu'en soient la nature ou le fondement, plus d'un an après la survenance de son fait générateur.

10.10 Les présentes CGV sont régies par le droit français. TOUT LITIGE SE RAPPORTANT À SON EXECUTION OU À SON INTERPRETATION SERA DE LA COMPETENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AMIENS, MEME EN CAS DE REFERE, D'APPEL EN GARANTIE OU DE PLURALITE DE DEFENDEURS.

2. Conditions générales de vente consommateur

Article 1 – Formations

1.1 L'Organisme de Formation met à disposition des consommateurs des formations dans le domaine juridique, technique, commercial (etc...) sous forme de Formations.

LES FORMATIONS DE POCHE mobilise les expertises, outils et réseaux nécessaires pour accueillir, accompagner/former ou orienter les publics en situation de handicap. En présentiel, classe virtuelle et e-learning listées : <https://formation-alur.com/>

L'Organisme de Formation se réserve expressément, sans indemnisation, le droit de modifier, sans préavis et à tout moment tout ou partie d'une Formation, et le cas échéant, sa présentation ou son support et/ou de supprimer un Produit et/ou les mises à jour d'un Produit de ses catalogues qui ne répondraient plus aux objectifs d'actualité éditoriale et/ou pédagogique de l'Organisme de Formation. Les caractéristiques essentielles des Formations et leurs prix sont indiqués dans la "fiche produit" de la formation en question. Toutes les "fiches produit" sont disponibles sur le site <https://formation-alur.com/>

1.2 Le contenu des Formations (supports, présentations, textes, codes, commentaires, ouvrages, illustrations, images etc.) est protégé par le droit d'auteur. Ce contenu ne peut donc en aucune manière faire l'objet, même partiellement, de reproduction, représentation, prêt, échange ou cession, d'extraction totale ou partielle de données et/ou d'un transfert sur un autre support, de modification, adaptation, arrangement ou transformation, autrement que dans les conditions ci-après.

1.3 Seul un droit d'utilisation, à l'exclusion de tout transfert de droit de propriété de quelque sorte que ce soit est consenti, sont donc seules autorisées, la reproduction et la représentation du contenu telles qu'autorisées par le Code de la Propriété Intellectuelle, au bénéfice strictement personnel du Consommateur et pour une utilisation personnelle. En outre, le Consommateur s'interdit de reconstituer la ou les bases de données, de rediffusion de son contenu, à quelque titre que ce soit et plus généralement de porter atteinte, directement, indirectement ou par l'intermédiaire de tiers, de quelque façon que ce soit, aux droits de l'Organisme de Formation.

Article 2 – Prix et modalités de paiement

2.1 Les prix des Produits sont exprimés net de taxes, l'Organisme de Formation est exonéré de TVA (article 261, 4, 4^a. du Code Général des Impôts).

2.2 Les prix tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par l'Organisme de Formation sur le site <https://formation-alur.com/>

2.3 L'Organisme de Formation se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais les formations seront facturées sur la base des tarifs en vigueur au moment de la validation de la commande sur le site <https://formation-alur.com/>

2.4 En cas de commande de formations nécessitant un accès Internet, les prix indiqués n'incluent pas le coût de la connexion à Internet qui reste à la charge du Consommateur.

2.5 Toute commande implique une obligation de paiement de la commande par le Consommateur. Le

Consommateur reconnaît que la passation d'une commande l'engage au paiement de celle-ci.

2.6 Le prix est payable comptant, en totalité au jour de la passation de la commande par le Consommateur, par voie de paiement sécurisé, selon les modes de paiement suivants : par virement, par chèque bancaire ou carte bancaire.

2.7 En cas de paiement par chèque bancaire, celui-ci doit être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine ou à Monaco. La mise à l'encaissement du chèque est réalisée à réception.

2.8 Les paiements effectués par le Consommateur ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues, par l'Organisme de Formation.

2.9 L'Organisme de Formation conserve la propriété pleine et entière des formations et des supports associés et ce sur tous média.

Article 3 - Commandes

3.1 Les commandes se font par téléphone, mail ou par le biais du site Internet <https://formation-alur.com/>

3.2 Lorsque le Consommateur passe commande, il reconnaît expressément avoir pris connaissance des conditions générales de vente et de la convention de formation présente en annexe.

En validant la case "j'ai lu et j'accepte les conditions générales. Je reconnais que le (s) programme(s) de formation et que les objectifs affichés correspondent à mon besoin de formation" le stagiaire signe la convention de formation.

En tout état de cause, le consommateur recevra par e-mail, avec le reçu de sa commande, une copie des présentes conditions générales de vente. La convention de formation est également présente sur le compte personnel du stagiaire. Le Consommateur pourra également recevoir par email une invitation pour donner un avis sur les formations suivies.

3.3 Les ventes ne sont parfaites qu'après confirmation par écrit de l'Organisme de Formation de la bonne prise en compte des commandes du Consommateur qui deviennent dès lors définitives. Aucune commande devenue définitive ne peut être annulée ou modifiée sauf accord express de l'Organisme de Formation.

3.4 Le Consommateur s'engage à informer l'Organisme de Formation sans délai de toute modification des informations communiquées lors de sa commande (telles que adresse(s), coordonnées de facturation, références bancaires, etc.

Article 4 – Remise des documents légaux pour la formation

4.1 L'Organisme de Formation choisit le mode d'expédition des documents légaux liés à la formation commandée.

4.2 Le Consommateur se porte garant de l'exactitude des renseignements communiqués à l'Organisme de Formation, celui-ci déclinant toute responsabilité en cas de retard ou de défaut de communication des documents légaux en raison de l'inexactitude des coordonnées du Consommateur.

4.3 Les documents légaux sont remis au consommateur dans un délai maximum de quinze (15) jours ouvrés avant la date prévue pour la Formation.

Article 5 – Droit de rétractation

5.1 Le Consommateur dispose d'un droit de rétractation en application des articles L121-21 et suivants du code de la consommation. Le Consommateur dispose d'un délai de 14 jours à compter de la réception des Produits pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité.

A l'expiration du délai de rétractation, le Stagiaire est considéré comme inscrit et sa place réservée. Il est dès lors tenu de participer à la formation.

5.2 Si le Consommateur exerce son droit de rétractation, la procédure suivante s'applique : Le Consommateur informe l'Organisme de Formation de sa volonté d'utiliser son droit de rétractation en envoyant le formulaire suivant, complété sur papier libre, à l'Organisme de Formation :

Veillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter de votre commande passée sur <https://LES FORMATIONS DE POCHE.fr/> – sauf exclusions ou limites à l'exercice du droit de rétractation suivant les Conditions Générales de Vente applicables À l'attention de LES FORMATIONS DE POCHE, 21 AVENUE DE LA PAIX, 80080 AMIENS

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*)/pour la prestation de services (*) ci-dessous :

Commandé le (*)/reçu le (*) :

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

(*) Rayez la mention inutile.

- Le Consommateur renvoie, au plus tard 14 jours suivants la communication de sa décision de se rétracter, à ses frais, les biens à l'adresse suivante :

•

LES FORMATIONS DE POCHE
4 ROUTE DE GLISY, 80440 BOVES

OU par mail à l'adresse suivante : contact@formation-alur.com

- L'Organisme de Formation remboursera le Consommateur de la totalité des sommes versées au plus tard dans les quatorze jours à compter de la date à laquelle il est informé de la décision du Consommateur de se rétracter.

Article 6 – Données personnelles

6.1 LES FORMATIONS DE POCHE prend très au sérieux le respect de la vie privée et la protection des données à caractère personnel de ses Consommateurs et s'engage à mettre en œuvre les mesures adéquates pour assurer la protection des données à caractère personnel (ci-après les "Données") et à traiter et utiliser de telles données dans le respect des dispositions applicables et notamment du Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978, dite "Loi Informatique et libertés" (ci-après les "Dispositions applicables").

6.2 Les Données font l'objet d'un traitement informatique par LES FORMATIONS DE POCHE agissant en qualité de responsable de traitement dont la finalité de traitement est prévue dans la Politique de confidentialité et de traitement des données personnelles, disponible sur notre site Internet (ci-après la "Politique de Confidentialité"). Les Données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à l'accomplissement des finalités rappelées au sein de la Politique de Confidentialité. Toute personne physique dispose des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des Données ainsi que de limitation et d'opposition au traitement et d'organisation du sort de ses Données après son décès. Ces droits peuvent être exercés conformément aux modalités prévues dans la Politique de Confidentialité. En cas d'exercice du droit d'opposition, toute communication auprès du Consommateur (à l'exclusion de la gestion de son compte) cessera. Pour une information complète sur le traitement des Données, il convient de se reporter à notre Politique de Confidentialité.

6.3 Si le Consommateur transmet et/ou intègre des Données nécessaires à la fourniture d'une Formation, le Consommateur aura la qualité de Responsable de traitement.

En sa qualité de sous-traitant, l'Organisme de Formation s'engage à traiter les Données conformément aux instructions documentées du Consommateur et uniquement pour la seule finalité de fournir la Formation. Si l'Organisme de Formation considère qu'une instruction constitue une violation aux Dispositions applicables, il en informe immédiatement le Client. Par exception, si l'Organisme de Formation peut être tenu de traiter les Données du Consommateur en vertu des Dispositions applicables, alors l'Organisme de Formation informera le Consommateur de cette obligation juridique avant le traitement, sauf si le droit concerné interdit une telle information. L'Organisme de Formation garantit la confidentialité des Données traitées dans le cadre de la Formation. L'Organisme de Formation s'engage à veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les Données reçoivent la formation nécessaire en matière de protection des données à caractère personnel et s'engagent à respecter la confidentialité ou soient soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité. L'Organisme de Formation s'engage à prendre en compte, s'agissant de ses outils, produits, applications ou services, les principes de protection des données dès la conception et de protection des données par défaut. L'Organisme de Formation s'engage à mettre en place les mesures techniques et organisationnelles adéquates afin de protéger l'intégrité et la confidentialité des Données stockées. L'Organisme de Formation s'engage à présenter des garanties suffisantes pour assurer la mise en œuvre des mesures de sécurité et de confidentialité au regard de la nature des Données et des risques présentés par le traitement.

L'Organisme de Formation met à la disposition du Consommateur la documentation nécessaire pour démontrer le respect de toutes ses obligations et pour permettre la réalisation d'audits, y compris des inspections, par le Consommateur ou un autre auditeur qu'il a mandaté, et contribuer à ces audits. Dans l'hypothèse où le Consommateur devrait remettre des Données à un tiers et /ou à une autorité administrative ou judiciaire, l'Organisme de Formation coopérera avec lui aux fins de transmission des informations requises en conformité avec les présentes et les normes applicables. L'Organisme de

Formation notifiée au Consommateur toute violation de Données après en avoir pris connaissance. Le cas échéant, le nom et les coordonnées du DPO de l'Organisme de Formation sont indiqués dans la Politique de Confidentialité. L'Organisme de Formation informe le Consommateur que les Données sont hébergées au sein de l'Espace économique européen. En cas de sous-traitance, l'Organisme de Formation s'engage à signer un contrat écrit avec le sous-traitant imposant à ce dernier le respect des Dispositions applicables et de l'ensemble des obligations visées au présent article, étant précisé qu'en cas de non-respect par un sous-traitant de ses obligations en matière de protection des données personnelles, l'Organisme de Formation demeurera pleinement responsable à l'égard du Client.

Toute personne dont les Données ont été collectées par le Consommateur bénéficie des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des Données ainsi que de limitation et d'opposition au traitement et d'organisation du sort de ses Données après son décès en s'adressant directement au Client. Le Consommateur garantit à l'Organisme de Formation qu'il a procédé à l'ensemble des obligations qui lui incombent au terme des Dispositions applicables et qu'il a informé les personnes physiques de l'usage qui est fait des Données. À ce titre, le Consommateur garantit l'Organisme de Formation contre tout recours, plainte ou réclamation émanant d'une personne physique dont les Données seraient traitées. En outre, le Consommateur s'engage à documenter par écrit toute instruction concernant le traitement des données par l'Organisme de Formation, veiller, au préalable et pendant toute la durée de la Formation, au respect des obligations prévues par les Dispositions applicables de la part de l'Organisme de Formation, et superviser le traitement, y compris réaliser les audits et les inspections auprès de l'Organisme de Formation. Les Données sont conservées uniquement le temps nécessaire pour la finalité poursuivie. L'Organisme de Formation s'engage, au choix du Client, à détruire ou renvoyer les Données au terme de la Formation, et justifier par écrit auprès du Consommateur qu'il n'en conservera aucune copie.

Article 7 – Divers

7.1 Les CGV sont soumises à la loi française. Tout litige se rapportant à son exécution ou à son interprétation sera de la compétence des tribunaux de Paris.

7.2 L'Organisme de Formation ne pourra être tenu responsable pour un manquement à l'une des obligations mises à sa charge qui résulterait de la survenance d'un cas de force majeure, tels que ceux habituellement retenus par la jurisprudence française.

3. Conditions particulières des formations « e-learning »

Article 1 – Prestation de « e-learning »

L'Organisme de Formation propose différentes modalités de formation en e-learning ou intégrant du e-learning telles que définies à l'article 1.3 des Conditions Générales de Ventes Professionnels LES FORMATIONS DE POCHE.

Article 2 – Mise en place des prestations « e-learning »

Dans le cadre des prestations "e-learning" sur plateforme, l'Organisme de Formation accorde au client :

- l'ouverture d'accès au service de la plateforme au profit de l'utilisateur final (utilisateur) défini comme toute personne physique titulaire d'un compte d'ouverture de session utilisateur ;
- le droit d'accès au(x) module(s) sélectionné(s) par le client pour une période de trois mois à compter de la réception du courriel de confirmation contenant les clés d'accès (login et mot de passe), période à l'issue de laquelle l'accès sera désactivé.

L'Organisme de Formation se réserve le droit de modifier ou changer sans avis préalable les services de formation présentés dans le catalogue. Le choix et l'achat d'un service de formation sont placés sous l'unique responsabilité du Client.

L'impossibilité d'utiliser le produit acheté ne peut en aucun cas donner lieu à dédommagement ou à annulation de l'achat auprès de l'Organisme de Formation.

Article 3 – Conditions de Service : Assistance Téléphonique

L'Organisme de Formation met à la disposition de l'interlocuteur désigné par le client une assistance téléphonique joignable de 9h00 à 18h00 aux jours ouvrés et une assistance mail : <https://lesformationsdepoche.fr/>

L'assistance est destinée à identifier des éventuels dysfonctionnements et à leur apporter une réponse immédiate ou à indiquer le délai de réponse selon la nature de la difficulté rencontrée. L'Organisme de Formation s'engage à tout mettre en œuvre pour permettre l'accès à la plateforme 7 jours sur 7 et 24h sur 24 pendant la durée des droits d'accès, sauf panne éventuelle ou contraintes techniques liées aux spécificités du réseau Internet ou tout cas de force majeure. Le client s'engage à informer l'Organisme de Formation dans un délai de 24h à compter de la découverte d'un dysfonctionnement technique et l'Organisme de Formation fera ses meilleurs efforts pour que la plateforme fonctionne de façon continue. Dans l'hypothèse d'une interruption de service par l'Organisme de Formation liée à une intervention de maintenance corrective ou évolutive de la plateforme, l'Organisme de Formation s'efforce de limiter le temps d'interruption et d'avertir le client. Dans tous les cas, l'Organisme de Formation prolongera l'accès au(x) module(s) pour une période correspondant à la durée de l'indisponibilité. Le client s'engage à ne pas demander d'indemnités ni de dommages et intérêts à l'Organisme de Formation. En cas de non-concordance entre le ou les module(s) livré(s) et la commande du client ou d'anomalies de fonctionnement (blocages, fonctionnalités non accessibles, empêchant l'utilisation normale de tout ou partie du ou des module(s)), le client doit le signaler à l'Organisme de Formation dans un délai de 7 jours ouvrés après ouverture des droits. L'Organisme de Formation fera le nécessaire pour intervenir et rétablir le service dans les délais les plus brefs.

Cette clause ne s'applique cependant pas si l'anomalie a pour origine :

- Une modification des prérequis techniques sans information et accord express de l'Organisme de Formation ;
- Des produits et/ou programmes informatiques non fournis par l'Organisme de Formation ;
- De mauvaises manipulations ou des manipulations non-conformes aux instructions de fonctionnement communiquées par l'Organisme de Formation.

4. Procédure gestion des absences et abandons de formation

L'assiduité et l'implication du stagiaire sont des éléments clés de réussite de la formation.

Dans le cadre des formations de courte durée proposées, LES FORMATIONS DE POCHE a établi une procédure de gestion des absences et abandons adaptée aux différentes situations rencontrées. En cas d'abandon, LES FORMATIONS DE POCHE en recherche la causes pour une amélioration continue de l'offre proposée

Rappel des conditions de report et d'annulation d'une formation selon les conditions générales de vente du site internet formation-alur.com et tous supports contractuels envoyés au stagiaire :

- En application de l'article L. 6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.
 - En cas de **renoncement par l'entreprise bénéficiaire** à l'exécution de la présente convention dans un délai de 7 jours avant la date de démarrage de la prestation de formation, objet de la présente convention, l'entreprise bénéficiaire s'engage au versement de 50 % de la somme due à titre de dédommagement. Cette somme n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue de l'entreprise bénéficiaire et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.
 - En cas de **renoncement par l'organisme de formation** à l'exécution de la présente convention dans un délai de 7 jours avant la date de démarrage de la prestation de formation, objet de la présente convention, une nouvelle date de stage sera définie.
 - En cas de réalisation partielle de la prestation de formation imputable ou non l'organisme de formation ou à son client, ne donneront lieu à facturation, au titre de la formation professionnelle continue, que les sommes correspondant à la réalisation effective de la prestation.
- Après un délai raisonnable et sans information de la part du stagiaire, nous informons par email le stagiaire de son absence par email.
 - Dans l'hypothèse d'un abandon avéré, nous adressons un email au stagiaire dans lequel une analyse des raisons sera demandée

« Madame, Monsieur,

Vous nous avez fait part de votre souhait d'abandonner la formation intitulée Et nous en sommes désolés.

La lutte contre l'abandon de parcours est une priorité pour notre organisme de formation.

L'assiduité est la principale condition à l'acquisition des compétences délivrées par la formation, Le lien ci-après vise à établir les causes de votre abandon. Merci de prendre quelques minutes pour remplir ce questionnaire. Nous reviendrons vers vous très prochainement pour vous proposer une alternative pouvant répondre à vos attentes ou contraintes.

> [Formulaire cause abandon](#) <

Nous restons disponibles pour toute question.

Bien à vous. »

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (E-LEARNING)

Entre les soussignés :

L'organisme de formation : LESFORMATIONS DE POCHE

N° SIRET 90453932700026

Numéro de déclaration d'activité :32800217280

Auprès de la préfecture de la région de: Amiens

Adresse : ROUTE DE GLISY, 80440 BOVES

Représentée par Monsieur Charles GOTTY

En qualité de : Président

ET

L'entreprise : ...

SIRET : ...

Adresse : ...

Représentée par ...

En qualité de

est conclue la convention suivante, en application des dispositions de la partie VI du Code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de la formation professionnelle tout au long de la vie.

Article 1^{er} - Objet de la convention

L'organisme : OFI FORMATION s'engage à organiser l'action de formation en distanciel suivante :

INTITULE DE L'ACTION : ...

Objectifs : ...

Action de formation (article L 6313-3 2° 3° 4° du Code du travail) : Favorise l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'évolution des emplois ainsi que leur maintien dans l'emploi et de participer au développement de leurs compétences en lien ou non avec leur poste de travail. Elles peuvent permettre à des travailleurs d'acquérir une qualification plus élevée

Réduire, pour les travailleurs dont l'emploi est menacé, les risques résultant d'une qualification inadaptée à l'évolution des techniques et des structures des entreprises, en les préparant à une mutation d'activité soit dans le cadre, soit en dehors de leur entreprise. Elles peuvent permettre à des salariés dont le contrat de travail est rompu d'accéder à des emplois exigeant une qualification différente, ou à des non-salariés d'accéder à de nouvelles activités professionnelles ;

Favoriser la mobilité professionnelle.

Méthodes, moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre : Plateforme LMS avec moyens d'assistance et de suivi, support pédagogique et administratif à télécharger sur la plateforme.

Modalités d'évaluation de la formation et de contrôle des connaissances dispensées QCM d'évaluation.

Moyen de contrôle de l'assiduité : Attestation d'assiduité et Relevé de connexion.

LES FORMATIONS DE POCHE

Société par actions simplifiées

4 ROUTE DE GLISY, 80440 BOVES

N° Siret : 90453932700026

N° Déclaration d'activité : 32800217280

Contact :

Téléphone : 09 80 80 18 58

E-mail : contact@formation-alur.com

V_MAI2026

Sanction de la formation : Attestation de présence en formation et Justificatif de connexion.

Date de l'action de formation : Du ...

Durée de l'action de formation : ...

Horaires de l'action de formation : formation accessible en illimité pendant 3 mois, 24H/24H, 7J/7J à compter de la date de démarrage de l'action de formation inscrite sur la présente convention.

Lieu de l'action de formation : Formation réalisée en entreprise adresse ci-dessus

Effectifs concernés par la formation :

L'organisme de formation s'engage à délivrer une prestation de formation de qualité, conformément au décret n°2015-790 du 30 juin 2015.

Article 2 - Dispositions financières

L'entreprise signataire, en contrepartie des actions de formation réalisées, s'engage à verser à l'organisme la somme correspondant aux coûts suivants :

-Frais de l'action de formation :

Coût unitaire ... € x par le nombre de stagiaire(s).

TOTAL GÉNÉRAL : ... €*

** TVAnon applicable article 261, 4, 4^a. du CGI*

Cette somme couvre l'intégralité des frais engagés de l'organisme de formation.

Les frais de déplacement et de repas ne sont pas inclus.

L'inscription sera effective à l'acceptation des conditions générales de vente qui valent acceptation de la présente convention télécharger sur la plateforme et au paiement de l'intégralité du coût TOTAL GÉNÉRAL de la formation avant le début de la formation.

L'organisme de formation, en contrepartie des sommes reçues, s'engage à réaliser l'action prévue dans le cadre de la présente convention ainsi qu'à fournir tous documents et pièces de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses de formation engagées à ce titre.

L'organisme de formation se réserve le droit de renoncer à cette action de formation dans le délai de 7 jours avant la date de la formation si le nombre de stagiaire est inférieur à sept.

Une attestation, précisant notamment la nature, les acquis et la durée de la session, sera remise, par l'organisme de formation aux bénéficiaires, à l'issue de chaque action de formation.

Les relevés de connexion seront remis aux bénéficiaires.

Article 3 - Non-réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L. 6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Article 4 - Résiliation de la convention

LES FORMATIONS DE POCHE

Société par actions simplifiées

4 ROUTE DE GLISY, 80440 BOVES

N° Siret : 90453932700026

N° Déclaration d'activité : 32800217280

Contact :

Téléphone : 09 80 80 18 58

E-mail : contact@formation-alur.com

V_MAI2026

En cas de renoncement par l'entreprise bénéficiaire à l'exécution de la présente convention dans un délai de 7 jours avant la date de démarrage de la prestation de formation, objet de la présente convention, l'entreprise bénéficiaire s'engage au versement de 50 % de la somme due à titre de dédommagement.

Cette somme n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue de l'entreprise bénéficiaire et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

En cas de renoncement par l'organisme de formation à l'exécution de la présente convention dans un délai de 7 jours avant la date de démarrage de la prestation de formation, objet de la présente convention, une nouvelle date de stage sera définie.

En cas de réalisation partielle de la prestation de formation imputable ou non à l'organisme de formation ou à son client, ne donneront lieu à facturation, au titre de la formation professionnelle continue, que les sommes correspondant à la réalisation effective de la prestation.

En cas de modification unilatérale par l'organisme de formation de l'un des éléments fixés à l'article 1, l'entreprise se réserve le droit de mettre fin à la présente convention. Il sera, dans ce cas, procédé à une résorption anticipée de la convention.

Article 5 - Date d'effet et durée de la convention

La présente convention prend effet à compter du ... pour s'achever au plus tard le 31 décembre de l'année en cours.

Les actions de formation prévues doivent se dérouler au cours de cette période de validité.

Article 6 - Différends éventuels

Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal de commerce d'Amiens sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire,

À Amiens, le

Pour l'entreprise

(Signature, nom et qualité du signataire)

Cachet de l'entreprise

... , ...

Pour l'organisme

(Signature, nom et qualité du signataire)

Cachet de l'organisme

Charles GOTTY, Président



LES FORMATIONS DE POCHE

Société par actions simplifiées

4 ROUTE DE GLISY, 80440 BOVES

N° Siret : 90453932700026

N° Déclaration d'activité : 32800217280

Contact :

Téléphone : 09 80 80 18 58

E-mail : contact@formation-alur.com

V_MAI2026

**Annexe 1-
CONDITIONS D'UTILISATION PLATE FORME E-LEARNING**

La plateforme de formation e-learning est accessible depuis la page d'accueil du site internet OFI Formation mais (via le bouton « Accès plateforme ») mais aussi depuis l'adresse : <https://formation-alur.com/>

A la suite de l'inscription les utilisateurs reçoivent plusieurs emails :

1- Identifiant, mot de passe et informations d'accès à la plateforme.

2- La facturation (la facture acquittée est fournie en pièce jointe).

En cas d'ouverture de plusieurs thématiques de formation les utilisateurs conservent leur identifiant et mot de passe.

Les thématiques de formation sont présentées sur la page « Mon profil » pendant le temps d'ouverture de la session. Les sessions de formation font l'objet d'une ouverture de 3 mois renouvelables jusque un an. Les vidéos peuvent être visionnées de manière illimitée sur ordinateur, smartphone ou tablette.

La page d'accueil de la plateforme (« Mon profil ») permet de visualiser les thématiques que l'utilisateur doit suivre. Chaque thématique est découpée en plusieurs modules et chapitres visibles lorsque l'utilisateur clique sur la thématique qu'il veut suivre.

Chaque formation débute avec un module « Documents et informations » donnant accès à plusieurs documents en format PDF pouvant être utiles à l'utilisateur tels que le support de cours ou le programme de formation. Pour accéder aux vidéos de la formation, il suffit de cliquer sur le bouton « Marquer comme terminé ». Il faut cliquer sur ce bouton à la fin de chaque chapitre pour le valider et ainsi passer au chapitre suivant.

Une barre de progression indique aux utilisateurs le pourcentage de progression dans leur formation. Cette barre évolue au fil des ouvertures des vidéos (chapitres) et permet également de se repérer dans la formation.

Seuls le « temps passé » en formation, la validation de chaque module et la complétion des QCM sont pris en compte dans le déclenchement de l'attestation de formation.

Le temps de formation est mesuré uniquement lorsque la fenêtre de votre navigateur est ouverte sur le chapitre à compléter. Un temps de formation équivalant à la durée de la formation est obligatoire pour obtenir votre attestation de formation.

Après validation de tous les modules de la formation ainsi que la complétion du QCM, votre attestation de formation sera téléchargeable directement depuis votre espace de connexion sur la plateforme (sur la page « Mon profil »).

LES FORMATIONS DE POCHE

Société par actions simplifiées

4 ROUTE DE GLISY, 80440 BOVES

N° Siret : 90453932700026

N° Déclaration d'activité : 32800217280

Contact :

Téléphone : 09 80 80 18 58

E-mail : contact@formation-alur.com

V_MAI2026